



Conseil

Distr. générale
18 février 2014
Français
Original : anglais

Vingtième session
Kingston (Jamaïque)
14-25 juillet 2014

Élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Commission juridique et technique, conformément au paragraphe 7 de l'article 163 de la sous-section C de la section 4 de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

Note du Secrétaire général

1. Le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins est invité à prendre note de la démission de Victor Enrique Marzari (Argentine), membre de la Commission juridique et technique. Le Conseil l'avait élu le 16 juillet 2013, afin de pourvoir un siège devenu vacant à la Commission à la suite de la démission de Mario Javier Oyarzábal qui avait été élu pour un mandat de cinq ans commençant le 1^{er} janvier 2012 (voir [ISBA/19/C/18](#), par. 5).
2. Conformément au paragraphe 7 de l'article 163 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et au paragraphe 3 de l'article 80 du Règlement intérieur du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins, en cas de décès, d'incapacité ou de démission d'un membre de la Commission avant l'expiration de son mandat, le Conseil élit, pour la durée du mandat restant à courir, un membre de la même région géographique ou représentant la même catégorie d'intérêts.
3. Le paragraphe 3 de l'article 163 de la Convention et l'article 81 du Règlement intérieur du Conseil stipulent que les membres de la Commission doivent avoir les qualifications requises dans les domaines relevant de la compétence de celle-ci et qu'afin de permettre à la Commission d'exercer ses fonctions efficacement, les États parties désignent des candidats de la plus haute compétence et de la plus haute intégrité, ayant les qualifications requises dans les domaines pertinents.
4. Dans une note verbale datée du 22 janvier 2014, la Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Autorité internationale des fonds marins a informé le secrétariat de l'Autorité de la candidature de Juan Pablo Paniego à l'élection destinée à pourvoir le siège devenu vacant à la Commission. On trouvera le curriculum vitæ de M. Paniego en annexe à la présente note.



Annexe

Curriculum vitae*

[Original : espagnol]

Juan Pablo Paniego (Argentine)

Discipline

Droit public international

Éducation

- Titulaire de la bourse « Seventeenth Rhodes Academy of Oceans Law and Policy (2012 Session) », Center for Oceans Law and Policy, faculté de droit de l'Université de Virginie, Rhodes (Grèce), du 1^{er} au 21 juillet 2012
- Master en diplomatie, Institut national argentin des relations extérieures, 2010-2011
- Maîtrise en relations internationales (avec spécialisation en droit international et organismes internationaux), faculté de droit de l'Université de Buenos Aires, 2005-2006 (cursus terminé, thèse en cours de rédaction)
- Diplôme de greffier, faculté de sciences juridiques et sociales de l'Université nationale de La Plata (Argentine), 2005
- Diplôme d'avocat, faculté de sciences juridiques et sociales de l'Université nationale de La Plata (Argentine), 2004
- Diplôme de procureur, faculté de sciences juridiques et sociales de l'Université nationale de La Plata (Argentine), 2004

Fonctions diplomatiques

- Depuis 2012 : secrétaire d'ambassade et consul de troisième classe, Service diplomatique argentin
- Depuis 2012 : Bureau du Conseiller juridique, Ministère argentin des affaires étrangères et du culte; responsable des questions relatives au droit de la mer : fonds marins, processus ordinaire d'évaluation de l'état du milieu marin, biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, recherche scientifique marine, Commission océanographique intergouvernementale, questions relatives au plateau continental, Tribunal international du droit de la mer

Nominations et mandats pour le Gouvernement argentin

- Membre de la délégation argentine lors de la septième réunion du Comité consultatif de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels, à La Rochelle (France) du 6 au 10 mai 2013
- Représentant du Gouvernement argentin lors de la troisième Conférence de haut niveau des gouvernements et entreprises du G20 sur la lutte contre la

* Les curriculum vitae ne sont pas revus par les services d'édition.

corruption, en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, au Siège de l'OCDE à Paris les 25 et 26 avril 2013

- Membre de la délégation argentine chargée de l'ordre du jour relatif aux questions liées à la mer et à la biodiversité lors de la onzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, à Hyderabad (Inde) du 8 au 19 octobre 2012
- Chef de la délégation argentine lors de la réunion du Groupe de travail sur l'introduction en provenance de la mer, créé par le Comité permanent de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction signée le 3 mars 1973), à Shepherdstown (Virginie-Occidentale, États-Unis) du 23 au 27 avril 2012

Activités académiques

- 2007 à 2012 : membre et chercheur au sein du Comité des relations internationales des provinces, Conseil argentin des relations internationales (CARI), Buenos Aires
- Intervention lors du Séminaire sur le droit de la mer « Mécanisme de notification et d'évaluation systématiques de l'état du milieu marin », Conseil argentin des relations internationales, Buenos Aires, les 27 et 28 novembre 2013
- Membre du jury de la deuxième édition du Concours de droit humanitaire international, Institut des droits de l'homme, faculté des sciences juridiques et sociales de l'Université nationale de La Plata (Argentine), septembre à novembre 2005

Publications

- Projet « Systématisation et publication en ligne des accords internationaux conclus par les provinces argentines – Accords internationaux de la Province de Misiones », Comité des relations internationales des provinces, Conseil argentin des relations internationales (CARI), 2011; à consulter à l'adresse suivante : www.cari.org.ar
- Projet « Systématisation et publication en ligne des accords internationaux conclus par les provinces argentines – Accords internationaux de la Province de Formosa », Comité des relations internationales des provinces, Conseil argentin des relations internationales (CARI), 2011; à consulter à l'adresse suivante : www.cari.org.ar
- Projet « Systématisation et publication en ligne des accords internationaux conclus par les provinces de Patagonie – Accords internationaux de la Province de Santa Cruz », Comité des relations internationales des provinces, Conseil argentin des relations internationales (CARI), 2008; à consulter à l'adresse suivante : www.cari.org.ar

Langues

Espagnol (langue maternelle), anglais, français, portugais